

Laurent Kurth, Conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé

Le mouvement est bon pour la santé!

On ne le redira jamais assez : la santé ne se résume pas au système de soins, le système de soins n'est pas limité à l'hôpital et l'hôpital n'offre pas que des prestations de chirurgie.

En ce début d'année 2015 qui voit se mettre en place, enfin, un système préhospitalier professionnel et de qualité pour la prise en charge des urgences et une refonte complète de l'organisation de la garde, et où nombre de projets importants pour la politique de santé devraient être initiés, voir le jour ou être soumis au Grand Conseil, c'est néanmoins une fois encore l'hôpital qui a retenu l'attention.

Outre la professionnalisation de la centrale d'appels d'urgence, notre canton vivra pourtant encore une année intense en matière d'organisation sanitaire : le gouvernement confirme la priorité donnée à la prévention et à la promotion de la santé et a achevé la consultation sur l'évolution de la santé scolaire et adopté un plan de prévention du tabagisme; plusieurs projets d'installation de cabinets de groupe sont élaborés dans les communes avec le soutien de l'Etat; la planification médico-sociale (PMS), appelée à apporter des réponses au défi du vieillissement de la population, entre dans une phase de concrétisation, avec en particulier la fin de la consultation sur le projet d'arrêté concernant les appartements avec encadrement (appartements protégés selon l'ancienne terminologie) et le démarrage d'un projet pilote dans le district du Locle pour l'information et l'orientation des patients et de leur famille; un nouveau débat au Grand Conseil sur l'ensemble des sept domaines identifiés de la PMS est aussi prévu dans la deuxième partie de l'année; les orientations stratégiques à sept ans proposées par le Centre neuchâtelois de psychiatrie sont à l'étude au sein du service de la santé publique – dont le nouveau chef a débuté ses activités avec le mois de février – et seront soumises cette année encore au Parlement; d'ici à la fin de l'année, les règles de financement des EMS seront quant à elles revues et les prémices d'un système de cybersanté seront posées. Enfin, un rapport de politique sanitaire tentant de donner une vision globale des enjeux de la politique de santé dans notre canton vient d'être adressé au Parlement. Appuyé sur une rétrospective 2009-2013, il tente de mettre en évidence les principaux enjeux auxquels Neuchâtel doit se préparer à l'horizon 2022 : renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, assurance d'une offre en soins suffisante, adaptée et accessible sans discrimination, amélioration de la qualité des prestations, optimisation de l'organisation du système de santé cantonal, renforcement du pilotage du système et limitation de la hausse des coûts.

Même s'il ne sera pas le seul à connaître des transformations, le domaine hospitalier ne sera quant à lui pas en reste. Les travaux de la planification hospitalière sont bien avancés : les besoins des Neuchâteloises et des Neuchâtelois en soins ont été évalués pour les sept prochaines années, les critères pour prétendre à des mandats publics ont été arrêtés et les appels d'offres ont été lancés. D'ici à la fin de l'été 2015, les mandats seront attribués et une nouvelle liste hospitalière verra le jour ; elle sera valable de 2016 à 2022.

L'Hôpital neuchâtelois est quant à lui entré dans une phase de transformation en profondeur : le contexte de concurrence et les contraintes de toutes natures induits par la LAMal s'imposent au dispositif neuchâtelois, qui subit aussi, comme tous les cantons, la pénurie croissante de personnels médico-soignants, des exigences nouvelles en matière de qualité, l'évolution des techniques médicales et l'accroissement des prises en charge ambulatoires. Pour avoir trop longtemps ignoré ces contraintes très exigeantes, le canton de Neuchâtel constate aujourd'hui qu'il a pris beaucoup de retard : les systèmes de gouvernance n'ont été adaptés ni au niveau de la conduite politique ni à celui de la direction de l'établissement, le rôle de l'institution aux côtés des centres universitaires, des institutions privées et des autres hôpitaux cantonaux n'a pas été clarifié, les finances de l'institution ne dégagent pas de marge pour procéder aux investissements nécessaires et les coûts imposés aux patients et contribuables neuchâtelois sont élevés, l'organisation imposées par la législation cantonale est vécue comme un corset handicapant et les conditions de travail n'ont pas été adaptées à la concurrence qui prévaut pour s'attacher des compétences ou attirer les médecins ou soignants en formation. Dans ce contexte, les options proposées en 2013 au vote du peuple s'avèrent impossibles à concrétiser, mettant ainsi à mal la confiance que la population doit pourtant pouvoir placer sans réserve dans ses institutions et ses autorités.

C'est donc un double défi qui nous attend dans ce domaine : celui d'élaborer rapidement un projet solide, permettant tout à la fois au canton de Neuchâtel de rattraper son retard, de conserver des soins de qualité et de maintenir l'essentiel des 2'500 emplois que représente aujourd'hui l'Hôpital neuchâtelois, et celui d'expliquer patiemment ce projet à une population désarçonnée par la remise en question d'un vote populaire.

Vu l'ampleur du retard accumulé, la tâche est immense. Elle nécessite que chacun accepte d'affronter la réalité telle qu'elle est et elle rend plus nécessaire que jamais que chacun, dans et hors de l'institution, s'engage dans un esprit de respect, de coopération et de dialogue plutôt que de compétition, de confrontation ou de jalousie. Les premiers jalons posés par le Conseil d'Etat et le Conseil d'administration, ainsi que les premiers signes positifs reçus du Grand Conseil et des collaborateurs de l'hôpital, montrent que cet état d'esprit peut se construire.

Nous en avons la volonté et l'énergie et nous y travaillons ensemble entre le Conseil d'Etat et le Conseil d'administration. Les médecins ne seront donc pas les seuls à s'occuper de notre santé dans les prochains mois. Mais comme chacun, ils sont invités à apporter leur pierre à l'édifice.

Le mouvement est bon pour la santé. Alors bougeons le canton ensemble!

SNM NEWS 82

Hiver et printemps 2015

